

# Palliative FLASH <sup>©</sup>

Soins palliatifs au quotidien

## BENEVOLAT ET SOINS PALLIATIFS

### Quiz

1. Pour être bénévole en soins palliatifs, il suffit d'avoir du temps à donner
  - a. vrai
  - b. faux
  
2. Est-ce que le bénévole reçoit une rétribution ?
  - a. oui, il reçoit une rétribution
  - b. non, il ne reçoit rien
  - c. il ne reçoit pas de rétribution mais est défrayé pour ses frais de déplacement
  
3. Le bénévole est-il autorisé à effectuer des soins ?
  - a. le bénévole n'est pas autorisé à effectuer des soins
  - b. le bénévole peut effectuer des soins s'il s'en sent capable
  - c. le bénévole peut effectuer des soins sous certaines conditions (accord de délégation)

Centre de Diffusion – Service de Soins Palliatifs – CHUV ; Tél.: 021 314 51 67  
 E-mail : [spl.diffusion-soinspalliatifs@chuv.ch](mailto:spl.diffusion-soinspalliatifs@chuv.ch) ; Internet : <http://www.palliative-diffusion.ch/accueil>

## Comment fonctionner avec des bénévoles ?

Au sein de l'équipe interdisciplinaire, il est dans l'intérêt de chacun de connaître le champ d'action de l'autre, de respecter ses compétences et de lui faire confiance. Il s'agit dans un premier temps de clarifier le rôle de chacun, puis professionnels et bénévoles peuvent se transmettre les informations nécessaires pour une prise en charge optimale de la personne malade. Il est opportun de prendre le temps d'évaluer régulièrement la situation et d'adapter la présence des bénévoles en fonction de chaque situation.

« Le bénévolat en soins palliatifs constitue un champ d'activité spécifique qui implique des critères de sélection rigoureux, des programmes de formation de base et de formation continue axés sur les besoins des bénévoles, du milieu et des services, un plan d'évaluation périodique et l'adhésion à des valeurs et principes visant à assurer une pratique responsable et conforme à l'éthique. »<sup>3</sup>

<sup>3</sup> *Etre bénévole en soins palliatifs : valeurs et principes.* Réseau des soins palliatifs du Québec, mai 2007

### Associations intervenant à domicile :

Caritas Vaud, Céline Gillieron, tél : 079 681 85 99, [celine.gillieron@caritas-vaud.ch](mailto:celine.gillieron@caritas-vaud.ch)  
 Ligue vaudoise contre le cancer, Delphine Messadi, tél : 079 829 79 59, [delphine.messadi@lvc.ch](mailto:delphine.messadi@lvc.ch)

### Bénévoles dans les réseaux de soins partenaires du projet :

Hôpitaux : Lavaux, CHUV, EHC, EHNV, Riviera

### Ressources en soins palliatifs proches de vous Equipes mobiles de soins palliatifs (EMSP)

EMSP Nord – Broye : Tél.: 079.749.37.39 ; E-mail: [emsp@rezonord.net](mailto:emsp@rezonord.net)  
 EMSP Arc (Ouest) : Tél.: 079 783 23 56 ; E-mail: [aubspal@ehc.vd.ch](mailto:aubspal@ehc.vd.ch)  
 EMSP Arcos (Centre) : Tél.: 021 314 16 01 ; E-mail : [emsp@hospsvd.ch](mailto:emsp@hospsvd.ch) ; Internet: [www.arcosvd.ch](http://www.arcosvd.ch)  
 EMSP Ascor – FSC (Est) : Tél.: 079 366 96 86 ; E-mail: [eqmobsoinspal@bluewin.ch](mailto:eqmobsoinspal@bluewin.ch)  
 Internet: [www.reseau-ascor.ch](http://www.reseau-ascor.ch)

Service de soins palliatifs/ CHUV : Tél.: 021 314 02 88 ; E-mail: [soins.palliatifs@chuv.ch](mailto:soins.palliatifs@chuv.ch)  
 Internet: [www.chuv.ch](http://www.chuv.ch)

EHC Hôpital d'Aubonne : Tél.: 021 821 41 11 ; E-mail: [dominique.anwar@ehc.vd.ch](mailto:dominique.anwar@ehc.vd.ch)

EHNV - Site Chamblon : Tél.: 024 447 11 11 ; E-mail: [maurice.baechler@ehnv.ch](mailto:maurice.baechler@ehnv.ch) ;  
 Internet: [www.ehnv.ch](http://www.ehnv.ch).

EHNV- Site Orbe : Tél.: 024 442 61 11 ; E-mail: [jose.arm@ehnv.ch](mailto:jose.arm@ehnv.ch) ; Internet: [www.ehnv.ch](http://www.ehnv.ch).

Equipe pédiatrique cantonale de soins palliatifs et de soutien DMCP- CHUV : 1011 Lausanne ;  
 Tél.: 079 772 59 81 ; E-mail: [patricia.fahmi-nater@chuv.ch](mailto:patricia.fahmi-nater@chuv.ch).

Fondation Rive Neuve : Tél.: 021 967 16 16 ; E-mail: [danielle.beck@riveneuve.ch](mailto:danielle.beck@riveneuve.ch) ;  
[josiane.pralong@riveneuve.ch](mailto:josiane.pralong@riveneuve.ch) Internet: [www.rive-neuve.ch](http://www.rive-neuve.ch) .

Hôpital de Lavaux, Unité de soins palliatifs : Tél.: 021 799 01 11 ;  
 E-mail: [gerard.pralong@hopitaldelavaux.ch](mailto:gerard.pralong@hopitaldelavaux.ch).

Hôpital Riviera Site de Mottex Soins Palliatifs : Tél.: 021 943 94 11 ; E-mail: [etienne.rivier@hopital-riviera.ch](mailto:etienne.rivier@hopital-riviera.ch)

Veuillez plier le long de cette ligne

## BENEVOLAT ET SOINS PALLIATIFS

Le bénévolat est-ce du travail ?

Au sens de produire une activité, on peut dire oui sans hésitation. Par contre, si la notion de travail est associée à celle de salaire, le bénévolat ne peut être considéré comme tel car la personne bénévole donne son temps. Ce service totalement désintéressé demande souplesse relationnelle et adaptabilité. Il est important que les bénévoles puissent se référer à une organisation porteuse de règles sur lesquelles s'appuyer, mais aussi disposer d'un cadre où se rencontrer et partager leurs réflexions et préoccupations (supervisions)

### Cohésion cantonale

Depuis 2004, le programme cantonal vaudois de développement des soins palliatifs (SP) reconnaît les bénévoles comme partenaires du réseau. Les premières rencontres de coordination ont montré la nécessité de rendre visible l'engagement des bénévoles, proposer une formation de base unifiée dans tout le canton, et clarifier les tâches qui leur sont attribuées.

Cinq ans plus tard nous pouvons constater que les trois objectifs sont atteints

### Rendre visible l'engagement volontaire

Une plaquette de présentation commune à l'ensemble des structures de bénévoles en SP est imprimée et diffusée. Elle spécifie leurs rôle et fonction et donne les renseignements utiles pour les institutions partenaires<sup>1</sup>

### Proposer une formation de base commune

En 2007 un groupe de bénévoles, représentant les différentes structures de soins du canton, a participé à un atelier dont le but était d'identifier les tâches que les bénévoles effectuent sur le terrain et les compétences requises pour les remplir.

Sur cette base la nouvelle formation cantonale de 8 jours a été conceptualisée, elle couvre des domaines très variés<sup>2</sup>

A raison d'un jour par mois, deux à trois volées par année, cette formation de base se donnera désormais alternativement dans les 4 réseaux de soins du canton. Elle est complétée par des journées de formation continue organisées par le programme cantonal vaudois et les diverses associations

Veuillez plier le long de cette ligne

## Clarifier les tâches des bénévoles

Les bénévoles interviennent aussi bien à domicile que dans les institutions de soins et de vie (EMS, institution pour personnes handicapées). Il est évident que de pratiquer dans ces divers lieux, auprès de personnes malades de tous âges, enfants inclus, nécessite des approches différenciées donc des outils de clarification des tâches distincts

- A domicile, dans le but de soutenir les familles, un **accord de délégation** spécifie quels gestes la personne bénévole est autorisée à faire. Rempli avant chaque intervention par un professionnel du CMS, il est inséré dans le carnet de transmission
- Avec les hôpitaux, EMS ou autres institutions, c'est une **convention de collaboration** qui spécifie le type de collaboration et les tâches déléguées aux bénévoles

Ces deux documents sont indispensables pour répondre aux besoins des partenaires et des familles. Ils permettent aux bénévoles de trouver rapidement leur place dans le réseau de soins, même s'il reste encore du travail afin qu'ils soient mieux intégrés dans les équipes de soins

## Quels bénéfices pour les patients en soins palliatifs et leurs proches ?

Il est important de souligner que, quand la famille et les proches s'épuisent, compter sur la présence de bénévoles pour pouvoir se ressourcer et reprendre des forces favorise le maintien à domicile des personnes qui le souhaitent.

Tous les patients peuvent bénéficier d'une présence de bénévoles qui ont acquis des compétences dans l'accompagnement de personnes gravement malade. Notamment quand ils souffrent de solitude ou qu'un éloignement géographique des familles ne permet pas de fréquentes visites

<sup>1</sup> *Le bénévolat ; Accompagnement des personnes souffrant d'une maladie grave*, cette plaquette est disponible dans les associations dont les noms figurent en page 4

<sup>2</sup> La plaquette de formation peut être obtenue auprès de Christine Burki, responsable de formation, Fondation Rive-Neuve, tél : 078 692 22 77 [christine.burki@riveneuve.ch](mailto:christine.burki@riveneuve.ch)

### Rédigé par :

Christine Bürki  
Françoise Porchet

### Réponses Quiz p 1 :

1. b
2. c
3. a : en milieu de soins, c : à domicile

### COMITE DE REDACTION

- Pascal	NICOD	Chef de service A.I. Service de Soins Palliatifs
- Christian	BERNET	EMSP ARCOS
- Michel	BEAUVERD	CHUV - Service de Soins Palliatifs
- Yvan	BOURGEOIS	EMSP ASCOR- FSC
- Brigitte	CHAPPUIS	EMS La Maison du Pélerin
- Philippe	LAURENT	Centre de Diffusion, CHUV
- Nicolas	LONG	EMSP ARC / EHC Aubonne
- Claudia	MAZZOCATO	CHUV - Service de Soins Palliatifs
- Sophie	MELANJOIE	EMSP ARC / EHC Aubonne
- Marie-José	PAQUIER	EHNV CTR Orbe
- Josiane	PRALONG	Fondation Rive-Neuve
- Etienne	RIVIER	Hôpital Riviera / CTR Mottex
- Nathalie	STEINER COLLET	Cabinet Médical - Genève
- Massimo	TINGHI	EMSP Nord-Broye